



Couleur	Disponibilité					
	Nombre/palette	672	200	96	30	22
	Unités de conditionnement	0,75 l	2,5 l	5 l	10 l	20 l
	Type de conditionnement	Seau métal	Seau métal	Seau métal	Seau métal	Seau métal
	Emballage / Code	01	03	05	10	20
	Art. n°					
mat						
incolore	7300	■	■	■	■	■
chêne clair (RC-365)	7301		■	■		■
pin (RC-270)	7302		■	■		■
pin/mélèze (RC-260)	7303		■	■		■
chêne rustique (RC-360)	7304		■	■		■
teck (RC-545)	7305		■	■		■
acajou (RC-565)	7306			■		
noyer (RC-660)	7307		■	■		■
palissandre (RC-720)	7308		■	■		■
gris argent (RC-970)	7309		■	■		■
blanc (RC-990)	7310		■	■		■
châtaigner (RC-555)	7311		■	■		■
gris graphite (FT-25416)	7312		■	■		■
	7313		■	■		■
	7314		■	■	■	■

Consommation

Le bois raboté et le bois massif sont peu absorbants et ils ont parfois besoin d'une troisième opération.



Domaines d'utilisation



- Bois à l'extérieur
- Eléments en bois de dimensions non stables: p. ex. palissades, charpentes, carports, bardages.
- Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée: p. ex. volets brisés, planches profilées, chalets de jardin.
- Eléments en bois de dimensions stables (uniquement comme primaire): p. ex. portes et fenêtres
- Primaire, application intermédiaire et finition
- Produit réservé à l'usage des professionnels
- Non adaptée pour l'application sur les sols (terrasses, platelage, etc.)

Propriétés



- [EG_HS_8]
- 3 en 1: imprégnation, primaire et lasure.
- [EG_HL_34]
- [EG_HL_35]
- [EG_HL_36]
- [EG_HL_37]
- En association avec une construction protégeant le bois, réduit le risque d'apparition du pourrissement
- [EG_HL_38]
- Pénètre en profondeur.



- Application suivante sans ponçage préalable

Informations supplémentaires

- **Farbtonkarte**
- **Farbtonkarte Grey-Protect**

Produits du système

- **Induline SW-910 (3777)**
- **MSL-40/sm-Lasure couche intermédiaire UV+ (7240)**

Préparation du travail■ **Exigences du support**

Le support doit être propre, sec, exempt de graisse, de poussière, de toutes substances polluantes, et avoir été préparé dans les règles de l'art.

Éléments en bois de dimensions stables: humidité du bois 11 - 15 %

Éléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée ou sans stabilité dimensionnelle: Humidité du bois ≤ 18%.

■ **Traitement préliminaire**

Éliminer les applications anciennes (p.ex. lasures épaisses ou peintures opaques) et salissures, retirer écorce et liber.

Éliminer les traces de résine, les nœuds fissurés ou désolidarisés, puis nettoyer avec le produit adapté (p. ex. Diluant V 101, Diluant & Nettoyant pour pinceaux).

Dans la mesure du possible, avant application, poncer les bois lisses, rabotés, puis dépoussiérer afin d'assurer une meilleure absorption.

Observer la fiche "BFS" n°18 "Revêtement sur bois et dérivés du bois à l'extérieur".

Mise en oeuvre■ **Directives**

Température du matériau, de l'environnement et du substrat : min. +5 °C à max. +30 °C.

Bien brasser le produit.

Application par un professionnel qualifié: A la brosse, par trempage ou aspersion, par pulvérisation uniquement en installation fermée.

Appliquer dans le sens des fibres.

Après séchage, procéder à la 2ème application.

Lors de l'utilisation du bois de chêne, il est à recommander d'appliquer une couche de base en couleur incolore. [VA1_HL_40]

Bien refermer les emballages entamés et les utiliser aussi rapidement que possible.

Applications

Contrôler la compatibilité avec le support, l'adhérence et la teinte par la réalisation préalable d'une surface test.

[H_HB_26]

Pour l'application, ensuite, d'un autre produit de revêtement, il est recommandé de contrôler d'abord l'adhérence.

La couleur 'blanc' peut seulement être utilisée pour des supports qui ne sont pas directement exposés aux intempéries (sous-faces de toits) ou comme primaire.

[VA2_HL_32]

[VA2_HL_33]

[VA2_HL_34]

En présence d'un bois riche en substances décolorantes, p. ex. chêne, cèdre rouge, afzelia, séquoia, etc., la pluie peut entraîner un lessivage de ses substances hydrosolubles, et provoquer ainsi des décolorations sur un enduit ou une maçonnerie de couleur claire.

Couper les bois de bout inférieurs sur l'arrière pour créer un larmier.

A chaque application de lasure, la teinte est un peu plus intense et la brillance augmentée.

■ **Séchage**

[TR_UE_4]

Valeurs pour une température de 20°C / une humidité relative de l'air de 65 %.

Une température basse, une faible circulation d'air et une humidité de l'air élevée retardent le séchage.

Malgré une surface sèche au toucher, les solvants très volatils peuvent encore - pendant plusieurs jours - laisser une impression de surface humide.

Cette propriété ne représente pas un défaut !

Une circulation d'air aussi importante que possible accélère l'évaporation de ces solvants.

■ **Dilution**

Prêt à utiliser

Important

Sur bois de mélèze raboté et bois de conifère particulièrement riche en résine, tout particulièrement en présence de nœuds, coupe sur dosse et zones de bois tardif riche en résine, une adhérence réduite est possible, susceptible d'entraîner une altération de l'application par les intempéries. Compter alors avec des intervalles d'entretien plus courts / des rénovations plus fréquentes. Dans ce cas, le seul remède consiste en une exposition préalable aux intempéries ou en un ponçage très grossier (grain 80) du bois. Pour ces bois en finition "bois brut de sciage", compter avec des intervalles nettement plus longs entre deux entretiens /



rénovations.

[H_A_3]

Outils / nettoyage

Nettoyer les outils immédiatement après usage avec Solvant V101.

Éliminer les résidus de nettoyage conformément aux réglementations en vigueur.



Stockage / Tenue en stock

En fûts d'origine fermés, secs et à l'abri du gel au moins 36 mois.



Sécurité / réglementation

Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.

Élimination

Les résidus de produits plus importants doivent être éliminés dans leur emballage d'origine conformément à la réglementation en vigueur. Les emballages entièrement vides doivent être recyclés. Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Ne pas jeter à l'égout. Ne pas déverser dans les égouts.

Ordonnance sur les produits biocides

Contient - à titre de "produit traité" - un produit biocide (agent de conservation du film) avec l'agent actif biocide butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle pour la protection du film contre les infestations par des organismes microbiens (algues, moisissures, etc.). Respecter impérativement les instructions de mise en œuvre!

Teneur en COV selon directive Decopaint (2004/42/EG)

Limite européenne pour ce produit (cat. A/e): max. 400 g/l (2010).
Ce produit contient < 400 g/l COV.

VOC	
Kat.	A/e
2010:	400g/l
max.:	400g/l

Les indications contenues dans cette fiche technique tiennent compte des techniques et procédés les plus modernes.

L'utilisation du produit n'étant pas sous notre contrôle, ces indications n'engagent pas la responsabilité du fabricant ni du distributeur.

Vous disposez des conditions générales de vente. Si vous ne les avez plus, vous pouvez demander un nouvel exemplaire, vu que nous livrons seulement sous ces conditions.